

# Parlement des enfants

de la 2<sup>ème</sup> circonscription du Calvados

XV<sup>e</sup> LEGISLATURE

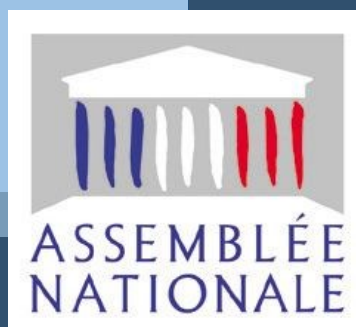
## Proposition de loi n°1

visant à « **renforcer la sécurité et la santé des élèves** »

Juin 2018

*AUVRAY Elicia, BANCHET Julie, BASTHISTE Erevan, BILGIN Abdul-Samet, CACHARD Romane, CLAUDE Valentin, DARY Enzo, DEGROUX Maïlie, EUDIER Adhena, EYENGA MVOGO Kevin Franck, FOUCHET Alwenna, GALOUON Maély, GOUYE Léonie, GOVRICH Célia, HEUTTE Allia, HUBNER Faustine, JAME Wyatt, JEANDENAND Axelle, KHALIFA Tom, LEBOULANGER Titouan, LECERF-BELLENGER Lylou, MARIE Maëva, PATISSIER Théo, PELTIER Maëlle, PEREIRA Rodrigo, PLOTEAU Arthur, POTIER Morgan, RICHI Nassim, SHILOLO COSTA Manuel, SHU Hélène, TAÏF Younès, THIOLON Tibane, VENTURI Olympe, YBERT Lucas*

*De la classe de CM2 de l'école Marie Curie - IFS  
Académie de Caen*







N° 1

# PARLEMENT DES ENFANTS DE LA 2<sup>ème</sup> CIRCONSCRIPTION DU CALVADOS

SESSION ORDINAIRE DE 2017-2018

Enregistrée à la Présidence du Parlement des enfants

## PROPOSITION DE LOI

*visant à « renforcer la sécurité et la santé des élèves »*

*Présentée par :*

*AUVRAY Elicia, BANCHET Julie, BASTHISTE Erevan, BILGIN Abdul-Samet, CACHARD Romane, CLAUDE Valentin, DARY Enzo, DEGROUX Maïlie, EUDIER Adhena, EYENGA MVOGO Kevin Franck, FOUCHET Alwenna, GALOUON Maély, GOUYE Léonie, GOVRICH Célia, HEUTTE Allia, HUBNER Faustine, JAME Wyatt, JEANDENAND Axelle, KHALIFA Tom, LEBOULANGER Titouan, LECERF-BELLENGER Lylou, MARIE Maëva, PATISSIER Théo, PELTIER Maëlle, PEREIRA Rodrigo, PLOTEAU Arthur, POTIER Morgan, RICHI Nassim, SHILOLO COSTA Manuel, SHU Hélène, TAÏF Younès, THIOLON Tibane, VENTURI Olympe, YBERT Lucas*

*De la classe de CM2 de l'école Marie Curie - IFS*

## EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

### **Pour réussir à l'école, il faut être en forme.**

Mais à Ifs, certains n'ont pas la possibilité de venir à l'école à pied ou en vélo de manière sécurisée (pas de pistes cyclables près de chez eux, trop de routes à traverser...).

Nous avons vu en géographie que certaines communes avaient créé des lignes de pédibus ou des vélobus. Pourquoi ne pas le généraliser à toutes les communes ?

### **Pour réussir à l'école, il faut être bien soigné.**

Mais nous avons remarqué que la plupart d'entre nous n'avaient pas vu l'infirmière scolaire depuis la maternelle. En étudiant les lois, nous avons lu qu'il n'y a que deux contrôles médicaux obligatoires : « Les visites médicales et de dépistage obligatoires prévues à l'article L. 541-1 du code de l'éducation ont lieu au cours de la sixième année et de la douzième année de l'enfant. » 6 ans entre deux contrôles nous paraissent trop longs.

Or nous avons appris que certains troubles de l'apprentissage, s'ils étaient détectés à temps, pourraient permettre à beaucoup plus d'élèves de mieux réussir. En nous intéressant à l'actualité, nous avons entendu beaucoup d'histoires d'enfants battus et nous avons été surpris et choqués que personne ne s'en soit aperçu.

Plus de contrôles médicaux permettraient de mieux dépister les enfants en difficulté et de détecter plus rapidement quand il y a de la maltraitance. Au collège, nous avons pu voir qu'il y avait des lieux où l'on peut se faire soigner ou être écouté. Et nous aimerions qu'il y ait la même chose à l'école pour qu'un enfant qui veut se confier puisse le faire.

### **Pour être attentif et concentré à l'école, il faut bien manger et bien dormir.**

Mais dans notre classe, certains élèves ne déjeunent, pas soit par manque de temps, soit par manque d'appétit.

Il suffirait de proposer une collation à l'accueil de 8h35 ou à la récréation de 10h15 pour résoudre ce problème.

Certains enfants sont réveillés tôt et aimeraient pouvoir se reposer pendant les récréations et sur le temps du midi.

C'est pour ces raisons que nous avons décidé d'écrire une proposition de loi visant à renforcer la sécurité et la santé des élèves.

## **PROPOSITION DE LOI**

### **Article 1er**

Les abords des écoles doivent être équipés de pistes cyclables et de zones piétonnières. Toutes les communes doivent créer des lignes de pédibus et de vélobus.

### **Article 2**

Il est obligatoire que tous les enfants aient un contrôle médical tous les ans à l'école. Un lieu d'accueil doit être créé et une personne pour les écouter doit être présente à l'école pour que tous les enfants aient la possibilité de s'exprimer.

### **Article 3**

Chaque école doit organiser un temps et lieu de collation au moment de l'accueil des élèves. Les enfants auront ainsi la possibilité de manger un fruit, du pain, un laitage ou de boire un jus de fruit ou du lait.

### **Article 4**

Chaque école doit être équipée d'une salle de repos. Les enfants pourront s'y rendre pendant les temps de pause. Ils auront la possibilité de faire des activités calmes ou de se reposer en s'installant confortablement.

